



FLASH INFO

Pocé-les-Bois



AVRIL 2025 - n°76

ÉDITO DU MAIRE

Pocéennes, Pocéens,
Bonjour à toutes et tous,

Vous trouverez dans ce flash info, les informations financières de notre commune après la clôture des comptes 2024 approuvés par le Conseil Municipal. Également, nous communiquons les éléments de nos principaux investissements pour 2025.

La clôture des comptes 2024 est marquée par le solde des investissements de la halle et de notre atelier technique municipal. La clôture des comptes d'investissement se traduit par un déficit de 17 656 € dû à l'absence de la subvention européenne (LEADER) de 150 000 € que nous ne recevrons et ne comptabiliserons qu'en 2025.

Depuis 2015, la commune n'a pas changé ses taux de taxe foncière bâtie et non bâtie. C'était la volonté du Conseil Municipal en début de mandat. Ces taux restent inchangés pour 2025.

Cette dernière année de mandat commence avec l'ouverture du chantier de notre futur lotissement communal du Chêne.

Il fait l'objet d'un budget annexe de 1 231 811 € HT de dépenses que nous finançons par un emprunt de 850 000 € et par une avance du budget primitif de la commune. La vente des terrains permettra le remboursement de l'emprunt bancaire, et à terme, l'excédent de ce budget annexe sera transféré au budget communal pour le financement d'autres projets.

Les futurs rendez-vous importants :

- 08 mai : Commémoration de l'armistice (« 80 ans »)
- 18 mai : Vide-greniers de l'Espérance
- Chaque vendredi : Notre marché à la halle
- 27 juin : Inauguration de la halle en présence des officiels et partenaires de l'opération

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, de profiter du soleil printanier qui semble vouloir succéder à des semaines de pluie.

Bien cordialement,
Le Maire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal a approuvé en séance du 27 février 2025, le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal de la commune qui laissait apparaître :

→ En fonctionnement :

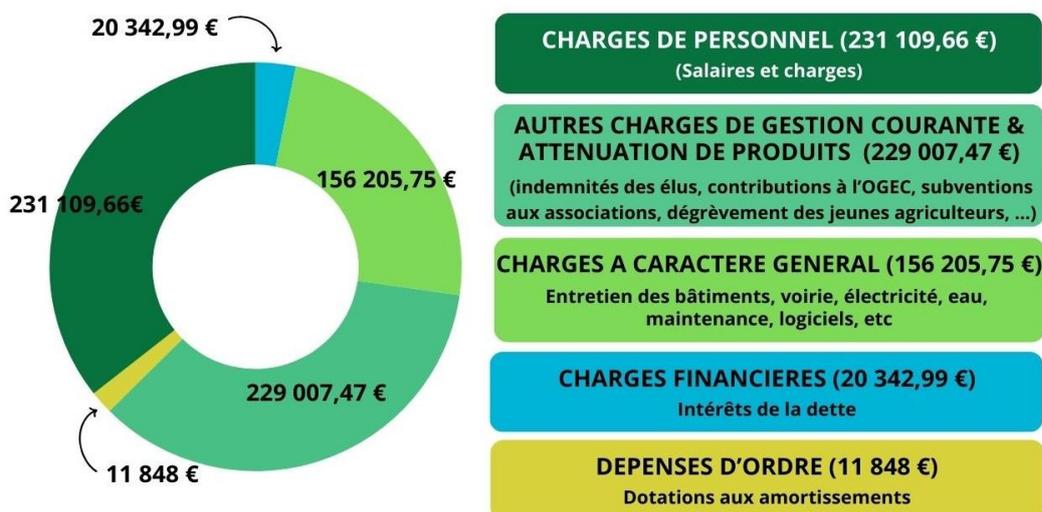
- Un résultat d'exercice excédentaire de + 173 324.40 € ;
- Un résultat de clôture (résultat d'exercice + excédent reporté N-1 de 50 000 €) excédentaire de + **223 324.40 €** ;

→ En investissement :

- Un résultat d'exercice déficitaire de - 260 545.28 € ;
- Un résultat de clôture (résultat d'exercice + excédent reporté N-1 de 242 888.99 €) déficitaire de - **17 656.29 €** ;
- Un solde de « restes à réaliser (= dépenses engagées et recettes notifiées avant le 31/12/2024) de + 90 468.55 € (restes à réaliser « recettes » – restes à réaliser « dépenses ») et un besoin de financement de la section d'investissement à couvrir, néant.

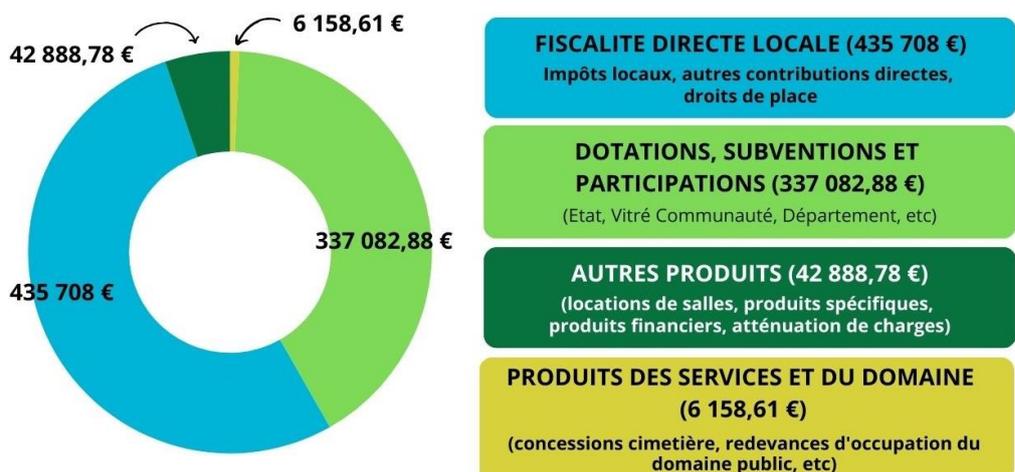
Lors de cette même séance du Conseil Municipal (27 février 2025), le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 de 223 324.40 € comme suit au budget primitif 2025 : 193 324.40 € en investissement (en réserves, compte 1068) et 30 000 € en fonctionnement (en réserves, compte R002).

Dépenses de fonctionnement (résultat d'exercice 2024 : 648 513,87 €)



FUNCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement (résultat d'exercice 2024 : 821 838,27 €)



Dépenses d'investissement (résultat d'exercice 2024) : 582 576,61 €

Travaux sur bâtiments/équipements communaux (remplacement des portails et portillons du cimetière, fin des opérations de travaux de l'atelier technique/la halle, réfection des joints du four à pain de la remise et du cabinet médical, fin du remplacement des éclairages néons par du led et ravalement des façades de la salle multifonctions, ...)

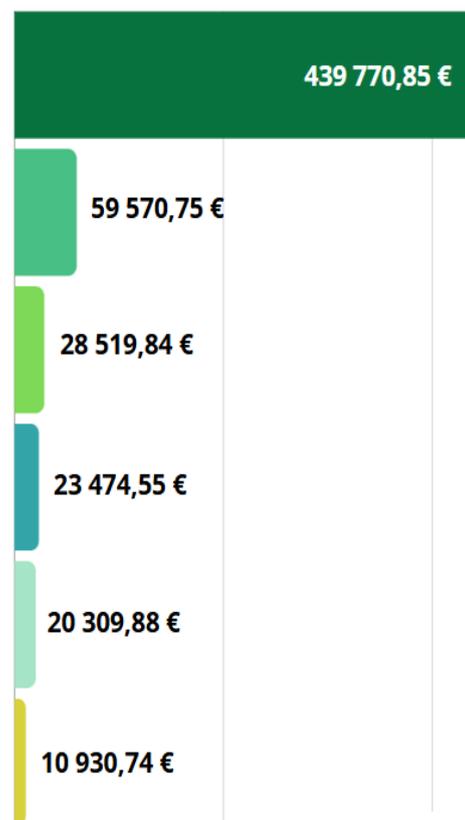
Emprunts et dettes assimilées (remboursement de capital)

Lotissement communal du Chêne (honoraires de maîtrise d'œuvre TECAM, assistance à maîtrise d'ouvrage dans le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux, frais de publicité d'appel d'offres)

Acquisitions de matériel/mobilier pour les services et équipements municipaux (bureautique et téléphonie pour la bibliothèque, vestiaires et micro-onde pour l'atelier technique, deux nouveaux "buts" de baskets à la salle des sports, nouvel aspirateur et micro-onde pour la mairie, illuminations de Noël et mobilier pour la halle)

Acquisitions de matériel/mobilier pour les services et équipements municipaux (bureautique et téléphonie pour la bibliothèque, vestiaires et micro-onde pour l'atelier technique, deux nouveaux "buts" de baskets à la salle des sports, nouvel aspirateur et micro-onde pour la mairie, illuminations de Noël et mobilier pour la halle)

Acquisitions foncières (achat des terrains situés en limite du futur lotissement communal du chêne)



INVESTISSEMENT

Zoom sur deux opérations d'investissement finalisées en 2024



Coût global de l'opération (en HT) : 541 919 €

Dépenses liées à l'opération :

Travaux : **473 441 €**

Mobilier et équipements de sécurité : **26 969 €**

Frais d'études/maîtrise d'œuvre : **41 107 €**

Frais divers (compteur enedis) : **402 €**

Subventions publiques obtenues :

Europe (Fonds LEADER) : **150 000 €**

Département 35 : **118 399 €**

Vitré Communauté (fonds de concours) : **65 000 €**

Autofinancement de la commune : **208 520 €**



Coût global de l'opération (en HT) : 227 018 €

Dépenses liées à l'opération :

Travaux : **120 864 €**

Mobilier : **863 €**

Frais d'études/maîtrise d'œuvre : **9 307 €**

Achat du terrain bâti : **95 582 €**

Frais divers (compteur enedis) : **402 €**

Subventions publiques obtenues :

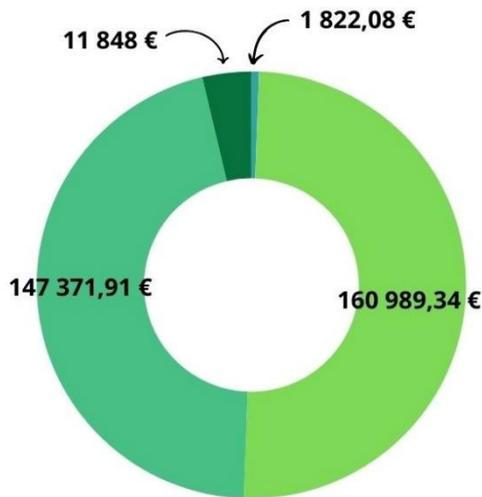
Etat (D.E.T.R.) : **42 431 €**

Département 35 : **29 000 €**

Vitré Communauté (fonds de concours) : **35 000 €**

Autofinancement de la commune : **120 587 €**

Recettes d'investissement (résultat d'exercice 2024) : 322 031,33 €



DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (160 989,34 €) Fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 en investissement
SUBVENTIONS (147 371,91 €) Subventions de l'Etat, du Département 35 et de Vitré Communauté
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11 848 €) Amortissements
REMBOURSEMENT PAR VITRÉ COMMUNAUTÉ (1 822,08 €) Entretien par éco-pâturage du bassin tampon (rue d'Anjou)

INVESTISSEMENT

BUDGETS PRIMITIFS 2025

Le Conseil Municipal a approuvé lors de sa séance du 3 avril 2025 les budgets primitifs 2025 de la Commune, à savoir :

- Le **budget principal de la commune**, d'un montant total de **1 706 484.98 €** (fonctionnement et investissement) :
 - en section de fonctionnement : 940 072.39 €
 - en section d'investissement : 766 412.59 €
- L'ouverture d'un budget annexe pour le lotissement communal du chêne** (en HT), d'un montant total de **1 231 811.25 € HT**, décomposé comme suit :
 - 1 027 432.20 € HT pour les travaux de la 1ère phase (sur l'année 2025)
 - 178 617.72 € HT déjà dépensés pour le futur lotissement (de 2017 à 2024)
 - 25 761.33 € HT de frais financiers (intérêts 2025 liés à l'emprunt de 850 000 €)



Aucun investissement majeur n'est prévu sur la commune en dehors des **travaux du lotissement du chêne**.

Les seuls gros travaux prévus concernent **l'aménagement d'une liaison douce (voie piétons/vélos) entre le futur lotissement et le centre-bourg via l'allée du tertre** dont le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à 86 932 € HT (travaux, mobilier et frais de maîtrise d'œuvre inclus)



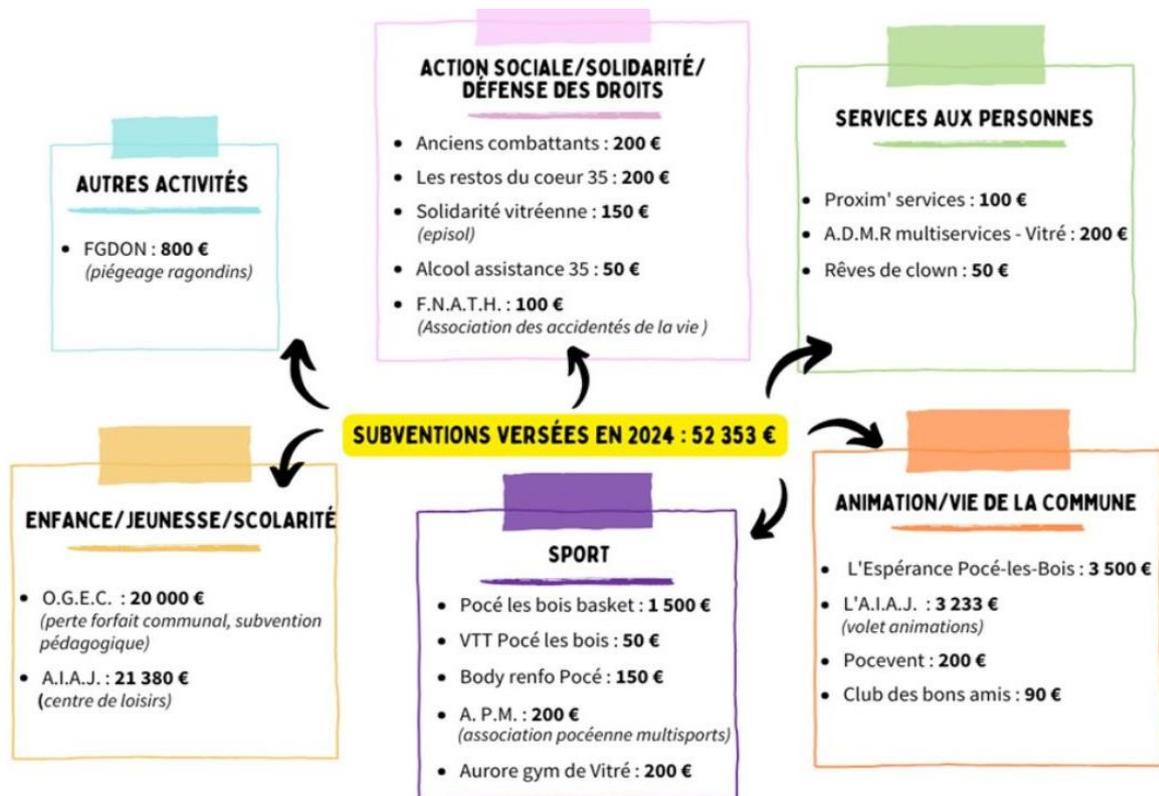
Vue aérienne du centre-bourg de Pocé-les-Bois - extraite du cadastre/SIG de Vitré Communauté

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2024 et 2025)

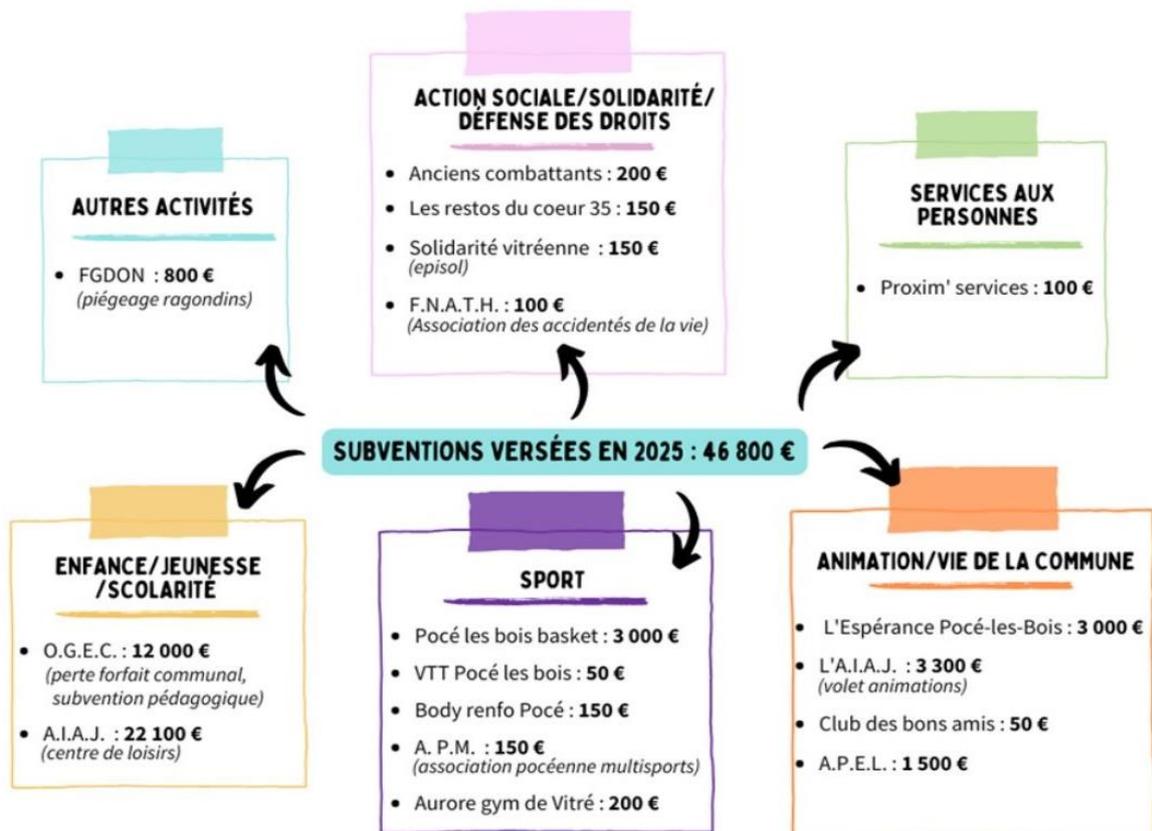
Le Conseil Municipal remercie le monde associatif pocéen qui participe activement à la vie de la commune. Les associations encadrent les activités ludiques, sportives et culturelles de Pocé. Nous avons besoin d'elles. Nous avons la chance (ce n'est pas le cas sur tous les territoires) d'avoir une trésorerie saine nous permettant de maintenir nos subventions auprès des acteurs associatifs.

Lors de sa séance du 27 février 2025, le Conseil Municipal a voté les montants de subventions à allouer aux associations demandeuses au titre de l'année 2025. Les visuels ci-dessous synthétisent par secteur d'activité, les subventions attribuées aux associations (pocéennes et non pocéennes) pour les années 2024 et 2025.

ANNEE 2024



ANNEE 2025



BIBLIOTHÈQUE

Rappel de quelques règles & usages

Suite à des faits répétés, la municipalité souhaite rappeler quelques règles et usages à respecter au sein de la bibliothèque.

La bibliothèque, c'est :

- un service municipal à la disposition de tous, chargé de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation de la population, ouvert le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 17h. **Merci de respecter ces horaires par respect pour les agents communaux et leur travail.**
- un lieu de consultation et de prêts (d'ouvrages, livres, BD, DVD, revues, ...), de documentation, d'information, de culture.
- un lieu où le calme doit être respecté à l'intérieur comme aux abords de la bibliothèque.

La bibliothèque, ce n'est pas :

- **une cafétéria** : y manger et boire n'est pas autorisé sauf dans le cadre d'animations. Les boissons présentées dans des récipients fermés sont acceptées.
- **une garderie** : l'équipe de la bibliothèque n'est responsable ni des personnes ni des biens du public. Les parents ou accompagnateurs adultes demeurent responsables des allées et venues et du comportement des enfants dont ils ont la charge. L'équipe décline toute responsabilité en ce qui concerne la présence d'enfants mineurs non accompagnés dans les locaux de la bibliothèque.

Fermeture – Pont de l'ascension

La bibliothèque sera **fermée le vendredi 30 mai et samedi 31 mai 2025.**

Reconstitution d'une chambre d'ado des années 80-90

A l'occasion des 10 ans de Délire en mai et de la venue de l'autrice Jo WITEK, l'équipe de la bibliothèque a reconstitué une chambre regroupant des objets des années 80 et 90. Gratuit, visible aux jours et horaires d'ouverture jusqu'au 20 mai 2025.

AGENDA : DATES IMPORTANTES AVANT L'ÉTÉ

• Jeudi 08 mai à 10h30 :

Commémoration du 8 mai 1945 (80 ans) devant le monument aux morts, suivie d'un verre de l'amitié sous la halle

• Dimanche 18 mai de 8h à 18h :

Vide-greniers organisé par l'Espérance

• Vendredi 27 juin :

(horaire à préciser)

Inauguration de la halle en présence des officiels et partenaires de l'opération

Retrouvez ce flash info en ligne sur le site internet de la commune : <https://pocellesbois.fr>

Accès direct au site en scannant ce QRcode



Des exemplaires papiers sont également à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque.

Vous souhaitez recevoir le flash info, chez vous, dans votre boîte aux lettres ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie.

Mairie de Pocé-les-Bois

26, rue du Petit Morin 35550 POCE LES BOIS

02 99 75 21 52 - mairie@pocellesbois.fr